

# Taskforce Culture

Communiqué de presse de la Taskforce Culture du 17 juin 2022

## **Aperçu des défis du secteur culturel à la fin de la session d'été**

**La session d'été s'est achevée le 17 juin sans que les effets, toujours perceptibles, de la pandémie sur la culture aient été mis à l'ordre du jour. Dès la fin du mois de juin, les indemnisations pour perte financière pour les artistes et les entreprises culturelles, les aides financières pour les associations culturelles amateurs, et l'allocation perte de gain sont supprimées : au vu de la situation qui n'est toujours pas revenue à la normale, c'est un mauvais signal. L'aide d'urgence de Suisseculture Sociale et le soutien des projets de transformation, qui restent en cours jusqu'à la fin de l'année, ne peuvent pas compenser entièrement la situation toujours tendue. De même, alors que le parapluie de protection a été prolongé jusqu'à la fin de l'année, tous les cantons n'appliquent pas l'ordonnance.**

Alors qu'au cours de ces deux dernières années, les parlementaires ont dû essentiellement se pencher, session après session, sur les conséquences de la pandémie, la session d'été qui vient de s'achever a logiquement été placée sous le signe de l'actualité mondiale. Toutefois, il nous faut aujourd'hui rappeler que plusieurs domaines du secteur culturel sont encore loin d'avoir retrouvé un fonctionnement normal. Même là où les évolutions sont positives, il existe une grande incertitude en matière de planification à moyen terme, l'automne et l'hiver s'annonçant incertains.

## **La bonne décision du Conseil fédéral au printemps**

En avril, au vu des difficultés spécifiques à la branche, le Conseil fédéral a décidé de prolonger la validité de certains instruments. Mais fin juin, la possibilité d'une indemnisation pour perte financière prend fin dans toute la Suisse. Seules sont maintenues jusqu'à la fin de l'année l'aide d'urgence de Suisseculture Sociale, qui reste indispensable, et les contributions aux projets de transformation. De même, alors qu'au plan fédéral, le parapluie de protection a été prolongé jusqu'à la fin de l'année, un certain nombre de cantons n'appliquent pas l'ordonnance. Cette « assurance » importante pour les manifestations publiques en automne/hiver fait donc défaut et bien que les organisateurs n'y aient que peu recouru jusqu'ici, elle constitue un instrument important pour la sécurité de planification.

## **La fin des instruments ne signifie pas la fin des défis**

Les exemples suivants montrent que, même si le nombre de cas est moins problématique, le besoin d'indemnisation et de soutien reste entier :

- De nombreux créateurs de différentes disciplines ne parviennent pas à montrer leurs nouvelles œuvres au public, ni même à les produire ou à les vendre, en raison de l'embouteillage de la production dû à la pandémie. Le nombre de demandes d'aide d'urgence auprès de Suisseculture Sociale reste constant à un niveau élevé, ce qui montre clairement que le « carnet de

commandes » de nombreux acteurs culturels ne suffira pas, probablement pendant longtemps encore, à leur permettre de vivre comme avant la pandémie.

- Les artistes actifs sur le plan international, tout comme les organisateurs d'événements, font toujours face à des difficultés de planification.
- Le fait de rattraper de nombreux concerts et événements qui avaient été reportés entraîne un phénomène de suroffre. Alors que de nombreux grands festivals et concerts se félicitent de préventes positives, la surabondance de l'offre met les petits théâtres et festivals sous pression. Ceux-ci font état d'une fréquentation nettement plus faible. D'une manière ou d'une autre, tous les organisateurs subissent les effets de la suroffre.
- Enfin, toutes les branches souffrent du manque de personnel technique qualifié qui était à craindre. En raison de la pandémie, de nombreux professionnels techniques ont quitté leur métier et le nombre d'apprentis a nettement diminué.
- L'incertitude règne quant à savoir si les organisateurs/entreprises culturels pourront s'assurer contre les pertes futures dues à la pandémie, ou si les compagnies d'assurance vont exclure ce risque, ce qui serait une catastrophe pour les productions culturelles : si, par exemple, le tournage d'un film ou d'une comédie musicale doit être annulé parce que l'actrice principale est grippée, cela entraîne d'énormes pertes. Il est indispensable que de tels risques puissent être couverts par l'assurance responsabilité civile de l'entreprise.

### **Les nécessités en vue de l'automne**

Il est encore trop tôt pour connaître avec précision les besoins d'indemnisation et de soutien qui subsistent. Il sera sans doute possible dès la fin de l'été de faire une première estimation de l'impact de la suppression, fin juin, des différentes mesures Covid. Ainsi, on verra comment la situation des demandes d'aide d'urgence Covid à Suisseculture Sociale évolue. Mais l'expérience a déjà montré que les problèmes sont nettement plus élevés en automne et en hiver sur le plan épidémiologique. L'hypothétique normalisation du secteur culturel ne pourra être évaluée qu'en été 2023. D'ici là, il sera indispensable de réactiver rapidement et sans bureaucratie des instruments qui ont fait leurs preuves, afin de soutenir les créateurs et les entreprises culturelles qui luttent pour leur survie économique alors qu'ils et elles ne sont pas responsables des problèmes engendrés par la pandémie. Jusqu'à présent, on a fort heureusement réussi à préserver en grande partie la culture en Suisse, et ce malgré les difficultés récurrentes — et cela doit absolument rester l'objectif prioritaire.

En conclusion, la culture n'a toujours pas retrouvé un fonctionnement normal.

**A propos de la Taskforce Culture:** [taskforceculture.ch](http://taskforceculture.ch)

**Les membres de la Taskforce Culture:** Stefan Breitenmoser (SMPA - Swiss Music Promoters Association), René Gerber (Cinésuisse - Association faîtière de la branche suisse du cinéma et de l'audiovisuel, ProCinema - Association suisse des exploitants et distributeurs de films), Cyril Tissot (DANSE SUISSE - Association professionnelle suisse des professionnels de la danse), Christian Jelk (Visarte - Association professionnelle suisse des arts visuels), Sandra Künzi (t. Theaterschaffen Schweiz), Alex Meszmer (Suisseculture), Jonatan Niedrig (PETZI - Association suisse des clubs et festivals de musique), Anne Papilloud (Syndicat Suisse Romand du Spectacle / SSRS), Nicole Pfister Fetz (A\*dS - Auteurs et autrices de Suisse, Suisseculture Sociale), Rosmarie Quadranti (Cultura), Nina Rindlisbacher (SONART - Créateurs de musique en Suisse), Jürg Ruchti (Société Suisse des Auteurs SSA), Beat Santschi (SMV - Association Suisse des Musiciens, le syndicat suisse des musiciens\*), Ruedi Schweizer (Night of Light), Sandra Tinner (SMR - Conseil Suisse de la Musique)